

	MATIN	APRES-MIDI Temps de repos et ...
Lundi 7	Activité manuelle - Cadre fleuri	Jeux Sportifs - Saut de grenouille
Mardi 8	Activité créative - Fabrication de jumelles	Cahier de plantation « A la découverte des plantes »
Mercredi 9	Atelier cuisine - Brochettes de fruits / gâteaux au chocolat	
Jeudi 10	Jeu - Chasse aux couleurs	
Vendredi 11	Jeux Sportifs - « Jeux des couleurs »	
Mardi 15 	Activité manuelle - Monsieur Patate en herbe	Activité créative - Bracelet fleuri
Mercredi 16	Activité créative - Décoration d'un pot de fleurs	Atelier jardinage - Plantation de fleurs
Jeudi 17	Activité manuelle - Bouquet de fleurs en papier	Activité artistique - Coloriage des matières
Vendredi 18	 SORTIE FAMILY PARK - Parc d'attractions avec zone aquatique  Tarifs : 28 € Communes adhérentes 30 € Communes non adhérentes <i>Prévoir affaire de baignage / Départ 6h45- Retour 21h45</i>	
Lundi 21	Activité créative - Prénom fleuri	Jeu - Loto du petit jardinier
Mardi 22	Atelier cuisine - Gâteaux en forme de fleur	Jeux Sportifs - « Les carottes du jardin »
Mercredi 23	Activité manuelle - Papillons de lumière	Jeu des devinettes
Jeudi 24	Balade au marché pour l'achat de pommes	Activité artistique - Peinture sur galets
Vendredi 25* 	Atelier cuisine - Compote de pommes	Jeux Sportifs - « Planter des arbres »
Lundi 28	Jeux Sportifs - « Jeu de la forme »	* SOIRÉE JEUX EN PLEIN AIR EN FAMILLE le 25 juillet 2025 à partir de 17h30 <i>Jeux de société, jeux extérieurs, legos...</i> <i>Repas surprise (prix libre)</i> 
Mardi 29	Atelier cuisine - Tarte aux pêches après la visite chez le primeur	
Mercredi 30	Activité manuelle - Fleur mystère	
Jeudi 31 	Journée Jeux Memory / Puzzle / Loto 	
Vendredi 1 ^{er}	 SORTIE Parc LE PAL  Tarifs 28 € enfant de - 1 mètre 14€ Communes adhérentes 30 € enfant de - 1 mètre 16€ Communes non adhérentes Départ 8h30 - Retour 18h30	

Vacances d'Août
Lundi 25 au vendredi 29 août
- Pas de navette sur les communes sur cette période

Inscriptions obligatoires **avant le 30 juillet** en vous rendant à l'accueil ou en utilisant le formulaire sur notre site internet. Différentes activités seront proposées aux enfants

LES INFOS DE LA RENTREE

Accueil de loisirs périscolaires Maternels et Primaires

Le MATIN de 7h à 8h30 : Locaux école maternelle Bel Air

(entrée par la porte de l'école maternelle côté Centre de Long Séjour)

Le SOIR de 16h à 18h30 : Locaux école primaire Bel Air

(entrée coté grand parking de l'école primaire)

Maternels / Élémentaire

Activités adaptées à chaque âge proposées par les animateurs tous les soirs (Jeux de Société, activités manuelles, jeux divers...) - Activités sportives au Gymnase pour tous les enfants les vendredis soirs
Aide aux devoirs les lundis, mardis et jeudis pour les enfants scolarisés en classe élémentaire

Accueil de loisirs mercredis Maternels et Primaires

L'accueil de loisirs est ouvert sur la période scolaire avec un système de navette au départ des communes adhérentes.
Les enfants inscrits à des activités extrascolaires organisées sur St Pierre le Moûtier pourront être accompagnés.

Amplitude horaire : de 7h à 18h30

Possibilités d'inscriptions :
en journée complète ou en demi-journée avec ou sans repas

Vous pouvez inscrire votre enfant :
En vous rendant à l'accueil pour obtenir un formulaire d'inscription.
En remplissant le formulaire d'inscription via notre site internet
<http://www.csi-stpierre.fr>

Accueil collégiens le soir et les mercredis

Les collégiens seront accueillis les lundis, mardis, jeudis et vendredis soir de **17h à 18h30** et les **mercredis à partir de 12h20 jusqu'à 18h30** à l'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais (la navette de 17h les soirs et de 12h20 les mercredis est assurée par la structure)

Ouverture de l'accueil de loisirs sur les période de vacances

Toussaint : Lundi 20 octobre au vendredi 31 octobre 2025

Accueil de loisirs ouvert sur toute la période

Noël : Lundi 22 décembre 2025 au vendredi 2 janvier 2026

Accueil de loisirs fermé sur cette période

Hiver : Lundi 9 février au vendredi 20 février 2026

Accueil de loisirs ouvert sur toute la période

Printemps : Mardi 7 avril au vendredi 17 avril 2026

Accueil de loisirs ouvert sur toute la période

Été : Lundi 6 juillet au mardi 31 août 2026

Accueil de loisirs ouvert du 6 juillet au 31 juillet, puis du 24 août au 31 août 2026

ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES

Amplitude d'ouverture : 7h30 à **18h30**

Lieu d'accueil : Espace Socio Culturel du Sud Nivernais

Différentes possibilités d'accueil :

Journée Complète	1/2 journée matin		1/2 journée après-midi	
	Avec repas	Sans repas	Avec repas	Sans repas
Arrivée le matin entre 7h30 et 9h ou par navette.	Arrivée entre 7h30 et 9h ou par navette	Arrivée entre 7h30 et 9h ou par navette	Arrivée entre 11h45 et 12h00 à l'école du bourg (place de l'église)	Arrivée entre 13h15 et 14h
Départ le soir entre 16h30 et 18h30 ou par navette	Départ entre 13h15 et 14h	Départ entre 11h45 et 12h15	Départ entre 16h30 et 18h30 ou par navette	Départ entre 16h30 et 18h30 ou par navette

Transports : Des transports sont organisés au départ des communes adhérentes (matin et soir) pour favoriser l'accès aux activités.
Pour bénéficier du service, il suffit d'inscrire l'enfant au préalable.

Il est important de respecter les horaires et de prévenir en cas d'absence.

	Chantenay St Imbert Place de l'église	Azy Le Vif Place de l'église	Luthenay-Uxeloup Place de la Mairie	Livry Place de la Mairie	Langeron Place de l'église	Mars/allier Place de la Mairie
Matin	8h00	8h30	8h20	8h15	8h30	8h10
Soir	17h45	17h50	18h00	18h05	17h15	17h30

Modalités d'inscription : Vous pouvez inscrire votre enfant :

- En vous rendant à l'accueil de l'Espace Socio Culturel pour obtenir un formulaire d'inscription.

- En remplissant le formulaire d'inscription via notre site internet
<http://www.csi-stpierre.fr>

Les inscriptions seront validées par mail avec la précision du montant à régler.

Cette somme devra être acquittée avant le début de la période et validera l'inscription. Toutefois, le règlement peut être effectué en plusieurs fois.

Conditions financières :

Quotient familial	1/2 journée SANS repas Communes adhérentes	1/2 journée SANS repas Communes extérieures	1/2 Journée AVEC repas Communes adhérentes	1/2 Journée AVEC repas Communes extérieures	Journée AVEC repas Communes adhérentes	Journée AVEC repas Communes extérieures	Forfait semaine (5 jours consécutifs) Communes adhérentes	Forfait semaine (5 jours consécutifs) Communes extérieures
0 à 450 €	2,75 €	3,75 €	5,75 €	6,75 €	7,75 €	8,75 €	34,00 €	36,00 €
451 € à 700 €	3,75 €	4,75 €	6,75 €	7,75 €	9,75 €	10,75 €	44,00 €	46,00 €
701 € à 850 €	4,75 €	5,75 €	7,75 €	8,75 €	11,75 €	12,75 €	54,00 €	56,00 €
À partir de 851 €	5,75 €	6,75 €	8,75 €	9,75 €	13,75 €	14,75 €	59,00 €	65,00 €

Le Conseil d'Administration de l'Espace Socio Culturel a voté une mesure visant à exclure des accueils de loisirs les enfants dont les familles ne se seraient pas acquittées des sommes dues.

Toute absence non justifiée (par un certificat médical) et non signalée (48h à l'avance) sera facturée en totalité et ne sera pas remboursée.

Toute inscription (- de 48h ouvrées à l'avance) sera facturée en totalité même si le pique-nique est fourni par la famille.

L'adhésion 2025 à l'Espace Socio Culturel est valable du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025 et est obligatoire :

- **12 €** par famille : pour les familles qui résident sur une commune adhérente à la structure.
- **14 €** par famille : pour les familles qui ne résident pas sur une commune adhérente.

Numéro de téléphone à joindre en cas de besoin :

Espace Socio Culturel : **03.86.37.20.58**

Téléphone portable **06.41.52.05.62** pour **prévenir les animateurs en cas d'urgence entre 17h et 18h30**



Ce logo vous indique qu'il faut prévoir un pique-nique



Ce logo vous indique que le petit déjeuner est offert aux enfants et aux parents



Ce logo vous indique que vous devez récupérer votre ou vos enfant(s) au Gymnase
9 impasse Raymond Coutin
Saint Pierre Le Moûtier

Prévoir une gourde, une casquette et une tenue adaptée aux activités proposées chaque jour

INFORMATION LIEU DE RESTAURANT VACANCES D'ÉTÉ 2025

LES REPAS SERONT PRIS DANS LES LOCAUX DE LA CANTINE SCOLAIRE DU BOURG

ACCUEIL SANS REPAS

Les enfants qui ne mangent pas à l'accueil de loisirs doivent être **récupérés** entre 12h00 et 12h15 à l'école du bourg (place de l'église) ou **déposés** entre 13h15 et 14h00 à l'accueil de loisirs (35 avenue du 8 mai)

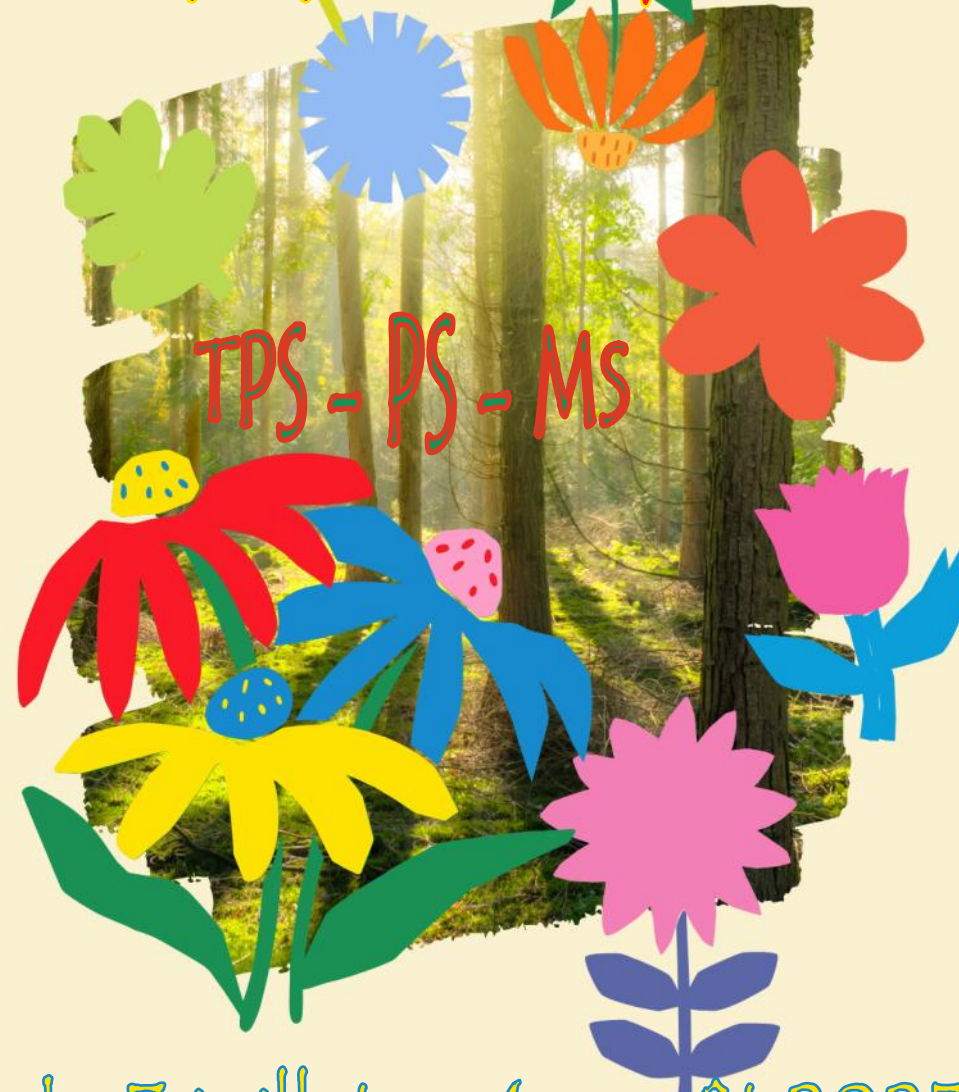
ACCUEIL AVEC REPAS

Les enfants qui arrivent pour le repas doivent être **déposés** entre 11h45 et 12h00 à l'école du bourg (place de l'église) ou qui partent après le repas peuvent être **récupérés** à l'accueil de loisirs entre 13h30 et 14h00 (35 avenue du 8 mai)



Espace Socio Culturel du Sud Nivernais
35 Avenue du 8 mai
58240 ST PIERRE LE MOÛTIER
Tél : 03.86.37.20.58
mail : cs.stpierre@wanadoo.fr

Accueil de loisirs Vacances d'été



du 7 juillet au 1er août 2025

**L'accueil de loisirs sera également ouvert du
Lundi 25 au vendredi 29 août 2025**
Inscriptions obligatoires avant le 30 juillet

Nos partenaires



Les communes adhérentes :
Azy Le Vif, Chantenay St Imbert, Langeron, Livry, Luthenay Uxeloup, Mars Sur Allier, Neuville Les Decize, St Pierre Le Moûtier, Toury sur Jour, Tresnay